

LYCÉE AGRICOLE D'AUXERRE LA BROSSÉ

AGRICULTURE
& AGRONOMIE



SCIENCES
& LABORATOIRE



AMÉNAGEMENT
PAYSAGER



FILIÈRE
GÉNÉRALE



3^E ENSEIGNEMENT
AGRICOLE



2de Pro NJPF

Nature, Jardin, Paysage, Forêt



03 86 94 60 00



www.terresdelyonne.com



legta.auxerre@educagri.fr



La Brosse - 89290 Venoy



CONDITIONS D'ENTRÉE

- Admission à l'issue d'une classe de 3^e agricole ou 3^e générale, selon la procédure Affelnet, après étude du dossier scolaire et d'un avis favorable au conseil de classe.
- Admission après une classe de 2^{de} Générale et Technologique en réorientation.

EN FIN D'ANNÉE

L'évaluation s'effectue en **contrôle continu**, sur l'année. La validation et le passage en classe supérieure, est **sous avis favorable du Conseil de Classe** du 3^e trimestre.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation se déroule sur 36 semaines et s'articule de la manière suivante :

- **27 semaines d'enseignement** en établissement comprenant les modules généraux et professionnels.
- **1 semaine de stage collectif** pour l'éducation à la santé et au développement durable.
- **1 semaine pour la réalisation d'un chantier école.**
- **6 semaines de stage** réparties sur 3 périodes.
- **Mise à niveau** des apprenants.

LES POURSUITES D'ÉTUDES

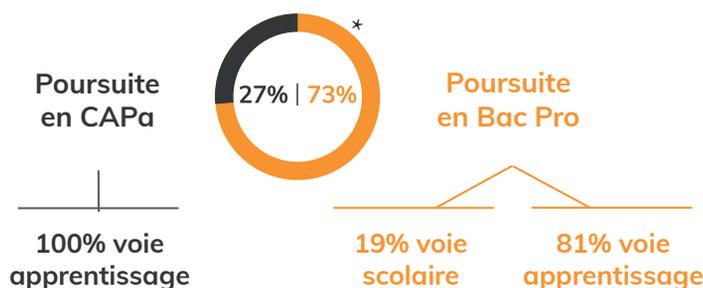
Cette 2^{de} permet l'acquisition de compétences professionnelles spécifiques par voie scolaire. Cette classe s'intègre dans le cursus en 3 ans du Bac Pro. Au terme de l'année de 2^{de} l'élève pourra intégrer soit :

- **Bac Pro Aménagements Paysagers** (ce Bac Pro est proposé dans notre CFA en apprentissage)

Soit avec changement d'établissement :

- Bac Pro Forêt,
- Bac Pro Gestion des milieux naturels et de la faune,
- Autres Bacs Pro : production horticole, végétale, ...

Pour exercer le métier de technicien paysagiste, il est nécessaire de poursuivre ses études en **Bac Pro option « Aménagement Paysager » en 2 ans.**



* année 2021 dans notre lycée

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Par son option spécifique « Aménagements Paysagers », le lycée accueille des jeunes qui veulent travailler en pleine nature, qui sont soucieux de la protection de l'environnement, qui aiment **réaliser et entretenir** des infrastructures d'espaces verts.
- Elle permet l'acquisition des **bases techniques**, des gestes et du vocabulaire professionnel spécifique. Elle s'appuie sur une bonne connaissance des végétaux et des relations sol-plante. Tout cela dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et de préservation de l'environnement.

LES POINTS FORTS DE NOTRE FORMATION

Le lycée est situé dans un cadre verdoyant et calme, à proximité d'Auxerre, idéal pour étudier. Le site de La Brosse réunit, en plus du lycée, un CFA, un CFPPA et une exploitation agricole permettant un contact simplifié entre les structures, les apprentis et les élèves.

- Un lieu d'apprentissage permettant de travailler l'aménagement paysager au quotidien.
- Une classe à petit effectif (19 maxi), permettant un accompagnement et suivi personnalisés de la part de l'équipe pédagogique.
- Une demi-journée de travaux pratiques par semaine.
- Un enseignement à l'initiative de l'établissement (120h) porté sur le choix et l'orientation professionnelle.
- Une formation de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) afin d'acquérir les gestes de premiers secours utiles dans ces corps de métiers.